

Rénovation urbaine et ville durable (réf. 1.2)

- [Présentation générale](#)
- [Programme détaillé](#)

Ce module porte sur l'identification et la mise en œuvre d'une démarche de développement durable dans la rénovation urbaine. Il s'organise en deux temps : le premier consacré à la compréhension du développement durable et à son approche territoriale ; le second directement appliqué à la rénovation urbaine.

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en mesure de :

- connaître les principales clefs du développement durable urbain ;
- comprendre les principes et pratiques qui permettent à chacun d'intégrer le développement durable dans son propre univers professionnel ;
- identifier les implications du développement durable sur la définition et la mise en œuvre d'un projet de rénovation urbaine (une autre manière de considérer le projet) ;
- préciser le rôle des différents acteurs, vis-à-vis de leur mission propre et vis-à-vis de l'ensemble du projet, en particulier celui de la collectivité locale nécessairement au cœur du processus.

Principes d'animation :

Apports méthodologiques ; retour d'expériences de collectivités, bailleurs, maîtres d'oeuvre

Première journée :

Temps 1 : présentation du programme et recueil des attentes

Temps 2 : initiation au développement durable

Les origines du développement durable

- Exposé sur les origines, fondements et concepts du développement durable et présentation de ses grandes composantes
- Débat et échanges sur les relations entre les différentes dimensions du développement durable

Temps 3 : Le développement durable en France : cadres et démarches

- Exposé sur le développement durable en France : les cadres et les dispositifs institutionnels (Stratégie nationale de développement durable, Agenda 21 local, Charte de l'environnement, Empreinte écologique, Plan climatique, loi SRU et PADD dans les documents d'urbanisme etc.), les mesures incitatives (subventions, fiscalité, CEE...). Présentation de la démarche d'Agenda 21
- Débat et échanges sur les relations entre les différentes échelles du développement durable

Temps 4 : Le développement urbain durable

Le point de vue de l'ANRU

- Les objectifs et priorités de l'ANRU en matière de développement durable
- Comment les prendre en compte dans les projets et notamment dans les projets déjà lancés ?

Avec Ute Cornec, chargée de mission ANRU (intervenante pressentie)

Temps 5 : Le développement durable à l'échelle urbaine

L'apport de l'expérience d'une ville :

- Les démarches mises en œuvre ; leur impact sur l'organisation et les pratiques pour l'urbanisme, le développement des quartiers et l'habitat

Avec un représentant d'une collectivité locale

Deuxième journée :

Temps 1 : Pour un projet durable de rénovation urbaine

1. Quelle appréhension du projet ?

Considérer le projet du point de vue du développement durable et sur ses implications
Les relations entre le PRU et les politiques conduites à une échelle urbaine plus large (PLH, PDU, développement économique)

2. Les démarches opérationnelles, aux deux échelles du projet et du bâti

◦ Les principales démarches de développement durable appliquées à un projet urbain :

- L'analyse Environnementale Urbaine
- La démarche de Haute Qualité Environnementale.

- Echanges et débat sur le choix d'une démarche et son « implémentation » dans le projet

Avec **Jean- Pierre TROCHE**, architecte urbaniste (intervenant pressenti) et le représentant d'un bailleur social

Temps 2 : Les leçons de l'expérience

Cette dernière séquence s'appuie sur l'expérience d'un maître d'œuvre, architecte urbaniste, dans la mise en œuvre de démarches de développement durable au sein de projets de rénovation urbaine.

Elle permet de reprendre et d'approfondir d'une manière concrète toutes les questions précédemment évoquées, en mettant l'accent sur les « changements d'approche », les difficultés qui ont été rencontrées, les réponses qui leur ont été apportées et les résultats obtenus. Les arbitrages entre les paramètres économiques, sociaux et environnementaux sont soulignés.

La séquence est organisée en alternance entre apports de l'expérience, présentés par l'intervenant, et discussions.

Intervenant pressenti : un architecte urbaniste

Temps 3 : Synthèse et évaluation

Intervenant(s) référent(s) :

NOISETTE, Patrice. Socio-économiste, urbaniste, enseignant à l'ESSEC

Patrice Noisette, socio-économiste et urbaniste, est responsable pédagogique du Mastère Spécialisé « Management urbain, de l'environnement et des services urbains » de l'ESSEC et chargé de cours et de programmes à l'ESSEC. Il est également associé d'un cabinet de conseil et d'études, où il intervient principalement auprès des collectivités locales dans les domaines du développement stratégique territorial, de l'économie urbaine et de l'urbanisme.

Il intervient sur les modules suivants :

[Rénovation urbaine pour une ville durable](#)

[Développement économique et rénovation urbaine](#)